



Accusée par le gouvernement camerounais de soutenir les séparatistes anglophones, Me Michèle Ndoki avait du fuir le Cameroun en toute clandestinité.

Elle n'a pas remis les pieds dans le pays de Paul Biya depuis le mois de juin 2021.

Militante emblématique, la vice-présidente du directoire des femmes Mouvement de la renaissance du Cameroun (MRC, de Maurice Kamto, Me Michèle Ndoki a profité du 50e anniversaire de l'État Unitaire du Cameroun, pour annoncer son retour dans ses terres. **«J'ai pris la décision grave, et peut-être risquée, de rentrer chez moi...C'est parce que la nécessité, l'urgence d'agir s'est imposée à moi, quand j'ai appris par les réseaux sociaux, récemment que de nouvelles attaques contre l'unité nationale se multiplient ça et là dans mon pays que j'ai pris la décision grave, et peut-être, nous verrons bien, risquée de rentrer chez moi, chez nous. Je veux être sur ma terre, avec vous, au milieu de vous »**, a indiqué l'avocat inscrit au barreau du Cameroun.

Me Michelle Ndoki avait été arrêtée à trois reprises entre 2018 et 2020.

Au cours d'une manifestation organisée le 26 janvier 2019, l'avocate avait reçu une balle à la jambe. Pendant que Yaoundé s'employait à éteindre la contestation née de la proclamation de la réélection de Paul Biya quelques mois plus tôt, Michèle Ndoki avait dû se cacher pendant

plusieurs semaines.

Finale­ment ar­rê­te­e, elle avait été em­pri­son­née pen­dant huit mois à Kondengui, à Yaoundé, avec d'au­tres di­ri­geants et mi­li­tants du MRC.